Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 60 (1965)

Heft: 4-fr

Vorwort: Préambule

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Préambule

Le présent cahier est inhabituel. Le lecteur n'y trouvera ni les images ni les textes qui remplissent généralement ces pages. Cette fois, en effet, nous l'invitons à nous accompagner en terre étrangère. Quand le but est pareil, les expériences des uns peuvent servir à celles des autres.

C'est en Grande-Bretagne avant tout autre Etat que la sauvegarde du patrimoine (ce que nos Confédérés appellent «Heimatschutz». Note du traducteur) a été conçue comme une tâche culturelle d'importance nationale et s'est imposée à l'opinion publique. La force de ce mouvement est impressionnante. Elle nous est apparue dans son ampleur quand une séance de Europa nostra à Londres nous a donné l'occasion de rencontrer les dirigeants de la grande association anglaise. C'est à situer celle-ci, à décrire son organisation et son activité que sont consacrées les pages qui suivent.

Le National Trust of England

(D'après un exposé de son secrétaire général, M. J. F. Rathbone, Londres.)

Remarque préalable. Le mot trust en allemand (et en français. Note du trad.) désigne un cartel qui lie les tenants d'une même industrie et s'assure ainsi la haute main sur le marché et sur les prix. Ces trusts ne nous sont pas nécessairement sympathiques. Mais le sens premier du terme est autre: trust veut dire fidéicommis, c'est-à-dire bien qui vous est confié, mais dont on ne peut disposer comme si on en était le propriétaire.

Le National Trust of England est le fidéicommissaire qui, au nom et pour le bénéfice du peuple anglais, protège et gère des territoires ou des édifices d'importance nationale. Il remplit donc un rôle analogue à celui de nos deux ligues suisses, mais avec une ampleur et une efficacité très supérieures. La configuration du pays, mais aussi son développement social, économique et politique, et très particulièrement son régime fiscal ont rendu possible, ont même favorisé à un degré qui nous remplit d'admiration et d'envie, la protection des paysages aussi bien que la sauvegarde des monuments.

Les exposés et les images qui suivent instruiront nos lecteurs, et susciteront peut-être, nous le souhaitons, un réveil de l'opinion publique dans notre pays et un élan d'émulation.

Naissance du National Trust – Premiers pas

National n'est pas partout dans le monde une épithète très bien accueillie, parce qu'il arrive qu'on en abuse. Dans le cas de notre association elle est parfaitement exacte. Le National Trust est une société d'hommes et de femmes qui aiment leur pays et les monuments du passé et veulent conserver pour le peuple anglais, pour la génération d'aujourd'hui et pour les générations à venir, des sites historiques et des beautés naturelles. Elle n'est donc pas un rouage officiel alimenté par les impôts, mais une institution d'intérêt public qui ne peut vivre que grâce au libre appui des personnes privées.

La fondation du National Trust date de 1895 (dix ans donc avant le Heimatschutz suisse). Elle est due à trois personnalités éminentes, qu'inspirait un ardent patriotisme: un ecclésiastique, un juriste et une femme active dans les œuvres sociales. Conscients du danger croissant que faisait courir l'industrialisation et à la campagne anglaise et aux édifices anciens, elles fon-